



**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS
VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à :

1 761 156 euros

(Un million sept cent soixante et un mille cent cinquante-six euros)

Fait à Paris, le 27 mars 2013

Jean-François HENIN
Président-Directeur Général